

Transbordeur. Photographie, histoire, société

Directives rédactionnelles

Processus éditorial	2
Gabarit	3
Iconographie	4-5
Texte	6-9
Références	10-14

Janvier 2024

Processus éditorial

Tout article soumis à la rédaction doit être inédit dans toutes les langues.

L'article peut être soumis en français, anglais, allemand ou italien.

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser un article si celui-ci ne répond pas aux exigences scientifiques et formelles de la revue.

La revue est évaluée par les pairs (*peer reviewed*).

Le processus de sélection des articles se réalise en plusieurs étapes qui sont coordonnées par le comité de rédaction et pour lesquelles des expertises extérieures aux instances de la revue ou de l'éditeur sont sollicitées. Chaque article est lu et discuté par le comité dans sa totalité, ainsi que par au moins une personne spécialiste du champ traité. Les auteur·e·s reçoivent par écrit des commentaires, critiques et suggestions étoffés. Les articles acceptés font l'objet d'un suivi rédactionnel étroit. Les articles acceptés avec demandes de modifications substantielles font l'objet d'une deuxième évaluation auprès du comité de rédaction et d'au moins une expertise externe.

Une fois publié, l'article ne peut être reproduit, y compris en ligne ou en traduction, sans l'autorisation de l'éditeur.

Gabarit

Le format suivant prévaut : Times New Roman ;
taille 12 ; interligne 1.5 ; justification à gauche.

Rubriques Dossier et Varia

Le texte ne doit pas excéder 35 000 signes, notes incluses et espaces comprises.

Au texte sont annexés un résumé de 1000 signes ; une biographie de 500 signes (statut, affiliation institutionnelle, dernières parutions) ; une sélection de 6 mots-clés ; un dossier iconographique de 6-9 images.

Rubrique Collections

Le texte ne doit pas excéder 25 000 signes, notes incluses et espaces comprises.

Au texte sont annexés un résumé de 1000 signes ; une biographie de 500 signes (statut, affiliation institutionnelle, dernières parutions) ; une sélection de 6 mots-clés ; un dossier iconographique de 8-12 images.

Rubrique Lectures

Le texte ne doit pas excéder 10 000 signes. Les notes en bas de pages ne sont pas admises.

Iconographie

Droits de publication

L'auteur·e fait les démarches nécessaires pour obtenir les droits de publication des images.

Les droits doivent être garantis pour la diffusion internationale au format papier et numérique. Lors de vos requêtes, merci d'indiquer clairement que la revue est un projet universitaire sans but lucratif.

Les droits de reproduction et les coordonnées du titulaire des crédits photographiques (individu ou organisation qui a mis à dispositions les fichiers des reproductions) doivent être fournis dans un document séparé.

Légendes

Les images sont munies de légendes complètes.

Les légendes sont fournies dans un document séparé et formulées de la façon suivante :

1. Prénom Nom, *Titre*, « citation de la légende qui apparaît sur la source », ou description rédigée par l'auteur·e, lieu, date, procédé, technique ou médium, dimensions de l'original (hauteur x largeur). Lieu, nom de l'institution de conservation ou source (cote).
(Reproduction : Prénom et nom du photographe ayant réalisé la reproduction)

1. Atelier Eidenbenz, vue des *Nymphéas* (1914-1926) de Claude Monet dans l'exposition *Impressionisten*, Kunsthalle de Bâle, 3 septembre 1949, négatif en noir et blanc, 17,7 x 23,7 cm. Bâle Fotoarchiv Kunsthalle Basel/Basler Kunstverein. (Reproduction : DH Lab, Universität Basel)

L'**appel d'image** doit figurer dans le corps de l'article et indiqué de la façon suivante :

(fig. 1) ; (fig. 2 à 5) ; (fig. 7 et 9)

Iconographie

Qualité et format des reproductions

L'auteur-e fait les démarches nécessaires pour obtenir les fichiers en haute qualité. Pour toute question, le secrétariat de rédaction se tient à votre disposition : Davide Nerini (davide.nerini@unil.ch).

Les images ne doivent pas être intégrées au document, mais envoyées séparément en **format non compressé** (TIFF).

Les documents sont reproduits de façon intégrale, c'est-à-dire en incluant tout bord, carton, passe-partout ou autre objet avec lequel l'image est conservée ou présentée. Pour cela, la reproduction comportera un **espace neutre supplémentaire** (blanc, si possible) d'environ un centimètre tout autour du document.



Les reproductions d'imprimés doivent être **détramées**. Pour cela, régler le scanner de manière à éliminer la trame (la plupart des logiciels de scanners proposent une option détramage ou *descreen*).

La taille de chacune des reproductions doit correspondre au moins à celle d'un A4 en 300 dpi (2481 x 3508 pixels, c'est-à-dire un poids minimal d'environ 10 Mo). En aucun cas, la taille de la reproduction ne doit pas être inférieure à celle de l'original.

Texte

Citations

Toute intervention de l'auteur·e dans une citation doit être indiquée [entre crochets]. S'il y a coupure, l'indiquer en utilisant le glyphe des points de suspension avec les crochets [...]. S'il y a transcription littérale d'une erreur, l'indiquer en utilisant la mention *[sic]*.

Une citation courte (une à quatre lignes) est intégrée au texte « entre guillemets français ». Une citation longue (plus de quatre lignes) doit être présentée en retrait, sans guillemets.

La hiérarchie des guillemets pour les citations incluses est la suivante : « guillemets français doubles », puis « guillemets français simples ».

Noms de personnes

Toutes les personnes mentionnées dans le texte doivent l'être avec prénom et nom complets. Si une personne n'est pas couramment connue, elle doit, dans la mesure du possible, être caractérisée par des attributs (le compositeur Hermann Goetz).

Traductions

Les titres des expositions, les noms de personnes ou d'institutions restent dans leur langue originale. Si on veut rajouter la traduction en français, l'écrire entre parenthèses. Dans le cas de dénomination officielle multilingue, la langue dans laquelle est rédigé l'article est préférée (Office fédéral de la culture). Pour les villes étrangères, les noms sont en revanche traduits (Beijing = Pékin).

Toute citation dans une autre langue apparaît traduite dans le corps de l'article. L'original est ajouté en note.

Texte

Italiques

Tous les titres de publications, de films et d'expositions sont en italique. Utiliser le romain pour les noms d'institution ou d'association (même s'ils sont cités en langue étrangère).

Tous les xénismes (mots d'origine étrangère introduits dans une langue donnée sans altération de la graphie, sans marque de nombre et de genre de la langue hôte), y compris les expressions latines, sauf s'ils sont passés dans le langage courant (parking, à priori, in situ, varia, etc.).

Majuscules

Pour les noms d'institutions, en tant que syntagmes, il ne peut y avoir qu'une seule majuscule dans la dénomination française sauf en présence d'un nom de lieu, où une deuxième majuscule est tolérée.

Archives de la planète
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Bibliothèque nationale de France
ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
société A. Lumière
musée départemental Albert-Kahn, musée de l'Élysée, musée du Louvre, musée du Conservatoire des arts et métiers, Musée de la parole, Musée des beaux-arts
université de Paris, université de Genève

Dans la dénomination anglaise, tous les mots prennent des majuscules à l'exception des articles et des prépositions courtes (moins de quatre lettres).

Texte

Dates et nombres

Les nombres doivent être écrits **en toutes lettres** dans les cas suivants : les nombres de zéro à vingt (inclus) ; les nombres ronds (cinquante, cent, mille, million, milliard, etc.) Les nombres écrits en toutes lettres prennent un demi-cadratin.

Les nombres **en chiffres arabes** s'écrivent de la façon suivante : de 1 à 9999, sans apostrophe, virgule, ni espace insécable ; dès 10 000, avec espace insécable.

Les siècles sont écrits **en chiffres romains** et sont toujours suivis (d'une manière ou d'une autre) par le mot siècle (aux XIV^e et XV^e siècles ; le XX^e siècle).

Les dates et les références de page apparaissent dans leur intégralité (1988-1989, pp. 252-256).

Les décennies sont indiquées selon la formule suivante : les années 1980.

Mettre toujours en exposant les nombres ordinaux (1^{er}, XIX^e).

Texte

Notes de bas de page

Dans la mesure du possible, les notes doivent être réservées aux seules références bibliographiques.

Les notes sont placées au bas de la page et sont numérotées de façon continue à l'intérieur du document.

Appels de note

L'appel de note précède toujours tout signe de ponctuation. En fin de phrase, il sera suivi du point final. En fin de citation, il se place avant le guillemet fermant.

« lorem¹ », ipsum
« Lorem ipsum². »
Lorem « ipsum » dolor « sit amet »³.

Tirets et points de liaison

Utiliser les tirets simples sans espaces (-) pour les mots composés ainsi qu'entre deux chiffres.

Utiliser les tirets cadratins ou tirets longs (–) pour les parenthèses de réflexion et les incises.

Références

Règles générales

Pour les références déjà citées auparavant : indiquer ***ibid.***, p. # (si référence consécutive avec pages différentes), ***ibidem*** (si consécutive et même numéro de page). ***Id.*** (toujours en majuscule) sert uniquement à ne pas répéter un nom propre (en l'occurrence celui de l'auteur ou de l'éditeur).

Si plusieurs références antérieures pour un même ouvrage, on ajoute le titre sous forme abrégée après le nom (P. Nom, *titre abrégé*, ***op. cit.***, p. #). Si plusieurs références antérieures pour un même article, utiliser la mention ***art. cité***, et non pas *op. cit.*

Utiliser ***voir***, et non pas cf.

Auteur·e·s et éditeur·e·s

Avec deux personnes, utiliser le ***et*** pour les séparer ; trois personnes s'énumèrent de la façon suivante : Premier, Deuxième et Troisième ; au-delà de trois personnes, n'indiquer que le premier auteur suivi par la mention ***et al.***

Titres et sous-titres

Dans les **titres** en français, le premier article et le premier substantif se mettent en majuscule de même que l'éventuel adjectif qui précéderait le substantif (*La Grande Illusion*) ; renoncer à la deuxième majuscule quand le titre débute par une préposition (*Sur le réalisme*) ou s'il se compose d'une phrase conjuguée (*Les dés sont jetés*).

Dans les **titres** en anglais, tous les mots se mettent en majuscule, sauf les articles et les prépositions de moins de quatre lettres (*Portrait of a Decade*).

Dans les **sous-titres** en français et en anglais, seul le premier mot prend une majuscule (hormis la présence de noms propres).

Références

Dates et lieux

Si la date de la publication originale est différente de celle de l'édition utilisée, mentionner la première entre crochets à la suite du titre.

Si la date n'est pas connue, utiliser **s. d.** (sans date). Si le lieu n'est pas connu, utiliser **s. l.** (sans lieu). Si les deux manquent, utiliser **s. l. n. d.** (sans lieu ni date).

Pages

Pour les nombres des pages : utiliser la mention **p.** avec espace insécable pour une seule page ; utiliser la mention **pp.** dès qu'il y a plus d'une page.

Ne jamais abrégé les nombres de pages : pp. 145-146, et non pas pp. 145-46.

La mention **sq.** est utilisée pour indiquer les pages successives.

Références

Livres

Prénom Nom, *Titre du livre* [date de la première édition], nom du lieu de publication en français, éditeur, date de l'édition, p. #.

André Gunthert, *L'Image partagée. La photographie numérique*, Paris, Éditions Textuel, coll. « L'écriture photographique » dirigée par Clément Chéroux, 2015.

Elizabeth Edwards (dir.), *Anthropology and Photography, 1860-1920*, New Haven/Londres, Yale University Press/Royal Anthropological Institute, 1994.

Ludwig Binswanger et Aby Warburg, *La Guérison infinie*, D. Stimilli (éd.), trad. M. Renouard et M. Rueff, Paris, Payot & Rivages, 2007

Articles de périodique

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, t. # ou vol. #, n° # [en chiffres arabes], date de publication, p. #.

Fernand Dumont, « La sociologie comme critique de la littérature », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 1-2, janv.-août 1964, p. 232.

Références

Textes dans des ouvrages collectifs

Prénom Nom, « Titre du chapitre », *in* Prénom Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, vol. #, t. #, lieu, éditeur, date de l'édition, p. #.

Igor Kopytoff, « The Cultural Biography of Things. Commoditization as Process », *in* Arjun Appadurai (dir.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 64-94.

Catalogues d'exposition

Prénom Nom, *Titre de l'exposition*, cat. exp. (JJ mois abrégé AAAA-JJ mois abrégé AAAA, lieu, institution), lieu, maison d'édition, date de l'édition.

Thomas Galifot, Ulrich Pohlmann et Marie Robert (dir.), *Qui a peur des femmes photographes ? 1839-1945*, cat. exp. (14 oct. 2015-24 janv. 2016, Paris, musée de l'Orangerie et musée d'Orsay), Paris, Hazan, 2015.

Actes de colloque

Titres du colloque, actes du colloque (JJ mois abrégé AAAA-JJ mois abrégé AAAA, lieu, institution), lieu, maison d'édition, date de l'édition.

Références

Sources électroniques

Prénom Nom, « Titre », *Titre du site*, date de mise en ligne. En ligne : <adresse URL abrégée>.

Catherine Russel, « Parallax Historiography. The Flâneuse as Cyberfeminist », *Scope. An Online Journal of Film and Television Studies*, mars 2000. En ligne : <nottingham.ac.uk>.

Thèses de doctorat

Prénom Nom, *Titre de la thèse*, thèse de doctorat : discipline, Prénom Nom (dir.), institution, date.

Éléonore Challine, *Une Étrange Défaite. Les projets de musées photographiques en France (1850-1945)*, thèse de doctorat : hist. de l'art, Michel Poivert (dir.), Université Paris 1, 2014.

Mémoires de maîtrise

Prénom Nom, *Titre du mémoire*, mémoire de maîtrise dirigé par Prénom Nom, institution, date.

Maral Farahmand, *La Galerie Canon à Genève, 1970-1984. Entre marché et institutions culturelles de la photographie*, mémoire de maîtrise dirigé par Olivier Lugon, université de Lausanne, 2011.